



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul
Séance du 25 avril 2024

Nombre de conseillers :

En exercice10
Présents.....7
Votants.....9
Exprimés.....9

Date de la convocation : 19/04/2024

Date d'affichage : 19/04/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le vingt-cinq avril à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie,

Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

PRESENTS : CALMELS Anne, BRUN Christophe, FABRE Cédric, GARAMPON Olivier, LAYRAL Emmanuel, SAUVEPLANE Pierre, SENTRY Michel.

ABSENTS EXCUSES : RODIER Jean-Jacques, LADET Mathieu, VERLAGUET Mathieu.

PROCURATIONS : LADET Mathieu a donné procuration à Emmanuel LAYRAL, VERLAGUET Mathieu a donné procuration à Anne CALMELS

SEANCE N°2024-6
DELIBERATION N°2024-6-1
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées –
Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2121-15 du CGCT ;

Considérant qu' « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à neuf voix pour,

- **de désigner** SAUVEPLANE Pierre pour remplir cette fonction.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents

Le Maire
CALMELS Anne
Acte dématérialisé

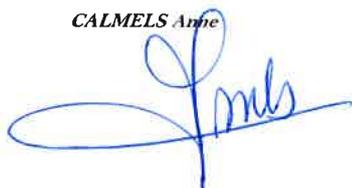
Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 03/05/2024
- par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le 03/05/2024

Le Maire

Le secrétaire de séance

CALMELS Anne



SAUVEPLANE Pierre



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.